



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION

DIRECTION DE LA FORMATION ET DU PERFECTIONNEMENT
EN SCIENCES DE LA SANTÉ
(DFPSS)

No.....DFPSS-03-2019

Port-au-Prince, le 13 mars 2019.....

AVIS AUX INSTITUTIONS
ET
AUX CANDIDATS

La Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé vous informe que la session extraordinaire des examens d'état en sciences infirmières se tiendra le 24 mars 2019 à Port-au-Prince.

Tous les candidats décemment vêtus, sont attendus dans leurs sièges respectifs munis de leur fiche d'examen ainsi que d'une pièce d'identification dès 7h30 AM au plus tard.

Les sièges retenus pour les épreuves sont :

- Collège St LOUIS DE BOURDON** : pour les candidats devant reprendre un seul bloc soit
 - Bloc Medico-Chirurgical (Bmc) ● Bloc Materno-Infantile (Bmi) ●
 - Bloc Sante Communautaire (Bsc) ● Bloc Sante Mentale (Bsm) ●
- Collège PETIT SEMINAIRE ST MARTIAL** : pour les candidats devant reprendre deux blocs soit :
 - Bloc Medico-Chirurgical (Bmc) Et Bloc Materno-Infantile (Bmi) ● ●
 - Bloc Medico-Chirurgical (Bmc) Et Bloc Sante Communautaire (Bsc) ● ●
 - Bloc Medico-Chirurgical (Bmc) Et Bloc Sante Mentale (Bsm) ● ●
- CAMPUS MEDICAL FMP** : pour les candidats devant reprendre deux blocs soit :
 - Bloc Materno-Infantile (Bmi) Et Bloc Sante Communautaire (Bsc) ● ●
 - Bloc Materno-Infantile (Bmi) Bloc Sante Mentale (Bsm) ● ●
 - Bloc Sante Communautaire (Bsc) Et Bloc Sante Mentale (Bsm) ● ●

La DFPSS compte donc sur votre collaboration pleine et entière à travers ces dispositions en vue d'assurer le bon déroulement de cette session extraordinaire.



Dr Vladimir LARSEN
Directeur